

# Les 12 heures de Clécy

## Règlement de la journée du 2 juin

Le concept des *12 Heures de Clécy* est d'accueillir pendant deux jours des grimpeurs.

### Programme du Samedi 2 juin

**9h00** : Accueil des grimpeurs autonomes pour une journée d'escalade jusqu'à **17h30**

Au cours de cette journée, l'objectif sera de grimper un maximum des voies qui composent le site, en binôme.

Les membres n'ont pas à grimper les mêmes voies, mais n'auront des points que pour celles qu'ils auront grimpées.

**18h00** : Conférence par Sébastien GRAS : *L'Histoire de l'escalade à Clécy*

**19h30** : Repas à la Potinière

### Équipe

Chaque équipe sera constituée de 2 à 3 grimpeurs. Elle est responsable de sa sécurité et de son propre matériel.

Chaque équipe devra disposer de l'ensemble du matériel individuel et collectif d'escalade.

A l'inscription, il sera vérifié la bonne possession de :

- deux harnais ;
- une corde à simple ou à double ;
- le nécessaire pour réaliser les relais ;
- un jeu de dégaines ;
- deux systèmes d'assurage.

Du fait de la configuration de la falaise, le port du casque sera préconisé sur la manifestation. (Obligatoire pour les mineurs).

Chaque membre devra disposer d'une licence FFCAM ou FFME.

Contrôle commun : Assurez-vous de la bonne réalisation des nœuds, des relais, et de l'ensemble des éléments liés à la sécurité. Cela doit être une habitude à chaque voie.

Chaque équipe est responsable de sa sécurité, elle devra donc maîtriser l'ensemble des techniques d'escalade (grimper en tête, relais, rappel...). **Il ne s'agit pas d'une initiation mais bien d'une journée de rencontres entre grimpeurs autonomes.**

A l'inscription au stand, chaque équipe se verra remettre une feuille d'enregistrement.

L'inscription pourra se dérouler au stand d'accueil au parking des rochers du parc le samedi entre 9H00 et 11H00.

**Comptabilisation des voies :**

Pour obtenir des points, chaque voie doit être réalisée en tête ou en second.

Vous ne pouvez grimper qu'au maximum 2 fois chacun, mais pas consécutivement si d'autres attendent.

Par ailleurs, si la voie est difficile à enchaîner, l'équipe pensera à laisser sa place si d'autres attendent.

Chaque longueur comptera :

Cotation	Points
3a à 3c	10
4a à 4c	15
5a à 5b	20
5c à 6a	25
6b à 6c	30
7a et +	35

Cette rencontre est basée sur la confiance mutuelle, aucune réclamation ne sera prise en compte.

## Horaires

Le début de cette journée du rassemblement commencera après le briefing de 9H30.  
Des inscriptions seront toujours acceptées ensuite.

Les horaires définitifs seront mentionnés sur : <http://clubalpin-caen.fr/>

En cas d'accident, merci d'informer le stand d'accueil qui préviendra le secours si le nécessaire n'a pas été fait.

Un bénévole se chargera de diriger les secours.

## Logistique

Pensez à votre restauration du midi

# FICHE D'INSCRIPTION

## 12 h de Clécy : journée du 2 juin

NOM DE L'EQUIPE: .....

Equipier 1	Equipier 2
NOM : .....	NOM : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : ..... .....	Adresse : ..... .....
Code Postal : .....	Code Postal : .....
Ville : .....	Ville : .....
Téléphone : .....	Téléphone : .....
E-mail : .....	E-mail : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....	Date de naissance : ..... / ..... / .....
Sexe : F / M Âge : ..... ans*	Sexe : F / M Âge : ..... ans*
Club : .....	Club : .....
N° licence CAF ou FFME.....	N° licence CAF ou FFME.....

\*Tous les mineurs (moins de 18 ans le jour de la manifestation) doivent avoir une autorisation parentale.

\*\*Tous les participants mineurs (- de 18 ans) doivent justifier d'une licence CAF ou FFME

### Attestation sur l'honneur A REMPLIR par les participants majeurs

1. Je soussigné ..... atteste avoir pris connaissance du règlement des 12 heures de grimpe à Clécy et m'inscrire en ayant pris conscience des risques encourus dans la pratique de cette activité en milieu naturel. Fait à ..... le ..... Signature :	2. Je soussigné ..... atteste avoir pris connaissance du règlement des 12 heures de grimpe à Clécy et m'inscrire en ayant pris conscience des risques encourus dans la pratique de cette activité en milieu naturel. Fait à ..... le ..... Signature :
--	--

### Droits d'inscription

2€ par équipier (en échange du lot d'inscription, voir règlement)

Droits d'inscription contest à régler à l'ordre de : Comité Régional FFCAM Normandie, le règlement se réalisera sur place, en chèque ou espèces,

*Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription:*

- fiche d'inscription + pour les mineurs :
- Autorisation parentale dûment remplie, datée et signée
- Photocopie Recto/Verso de la carte d'identité du mineur et du tuteur légal

A retourner par courriel à l'adresse : [david.guibreteau@gadz.org](mailto:david.guibreteau@gadz.org)

Date limite d'inscription : 1er juin 2018

# AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

## Equipier 1

Je soussigné(e) (Nom-Prénom du responsable) .....

agissant en qualité de représentant légal de (Nom-Prénom du mineur) :

.....

- atteste avoir pris connaissance du règlement des 12H de grimpe à Clécy,
- atteste avoir pris conscience que l'escalade est un sport à risque (cf règlement) ,
- atteste que le mineur est licencié CAF ou FFME.....,
- l'autorise à grimper en équipe, sous sa propre responsabilité.

Fait à..... le .....

Signature :

## Equipier 2

Je soussigné(e) (Nom-Prénom du responsable) .....

agissant en qualité de représentant légal de (Nom-Prénom du mineur) :

.....

- atteste avoir pris connaissance du règlement des 12H de grimpe à Clécy,
- atteste avoir pris conscience que l'escalade est un sport à risque (cf règlement) ,
- atteste que le mineur est licencié CAF ou FFME.....,
- l'autorise à grimper en équipe, sous sa propre responsabilité.

Fait à..... le .....

Signature :